

**PARCOURS SCOLAIRE A L'ECOLE
PRIMAIRE
RENTREE SCOLAIRE 2010/2011**

NOM de l'élève :	Prénom :
Né(e) le :	Classe fréquentée :
NOM(S) des parents ou du responsable légal :	
Adresse :	Téléphone : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/
Ecole fréquentée :	Circonscription I.E.N. :

PROPOSITION DU CONSEIL DES MAITRES – RENTREE 2010	A
<input type="checkbox"/> est admis (e) à poursuivre sa scolarité en classe de :	A.....Le/...../2010 La Directrice, le Directeur d'école, (signature)
<input type="checkbox"/> n'est pas admis(e) à poursuivre sa scolarité en classe de :	
Motif :	

AVIS DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL	B
<input type="checkbox"/> Accepte la proposition du Conseil des maîtres	Vu et pris connaissance, le (signature)
<input type="checkbox"/> Demande le réexamen de la proposition	
Important : Vous devez faire connaître votre réponse dans un délai de 15 jours, soit avant le : 2 JUIN 2010 Passé ce délai, l'absence de réponse équivaut à acceptation de la proposition.	

DECISION DU CONSEIL DES MAITRES – RENTREE 2010	C
<input type="checkbox"/> est admis(e) à poursuivre sa scolarité en classe de :	A.....Le/...../2010 La Directrice, le Directeur d'école, (signature)
<input type="checkbox"/> n'est pas admis(e) à poursuivre sa scolarité en classe de :	
Motif :	

REPONSE DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL	D
<input type="checkbox"/> J'accepte la décision du Conseil des maîtres	Vu et pris connaissance, le (signature)
<input type="checkbox"/> Je présente un recours auprès de la commission départementale d'appel Je demande que la décision prise pour mon enfant....., maintenu en classe de..... soit soumise à la Commission Départementale d'Appel qui aura lieu le 29 juin 2010	
Important : Votre attention est appelée sur le fait qu'en cas de recours, vous devez retourner la présente fiche à la directrice ou au directeur dans un délai de 15 jours, soit avant le 19 juin 2010 , accompagnée le cas échéant d'une lettre motivant votre demande ou tout document que vous jugerez utile. Passé ce délai, l'absence de réponse sera considérée comme acceptation de la décision.	
Signature des parents ou du représentant légal A.....Le/...../2010	

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL	E
Après examen par la Commission départementale d'appel en date du 29 juin 2010,	
<input type="checkbox"/> est admis(e) à poursuivre sa scolarité en classe de :	ALe/...../2010 l'Inspectrice d'académie
<input type="checkbox"/> est maintenu(e) en classe de :	
Motif :	
Annaïck LOISEL	